

Bulletin communal

ALTENHEIM

Janvier 2017 - N° 33



Dans ce numéro :

Editorial :	2
Extraits des comptes rendus :	3-4
Fleurissement :	4
Les Grands Anniversaires 2015 :	5
Infos Utiles :	5-6
Nouveau périmètre de la Communauté de Communes :	6
Actu ComCom :	7-8
Rencontre artistique :	9
Plantations :	10-11
Nettoyage de Printemps :	11
Génération complices :	12-13
Théâtre :	14
Fête de Noël des enfants et fête des aînés :	15
Etat Civil :	16
Agenda :	16

Mairie d'Altenheim: 15 rue Principale - 67490 ALTENHEIM

☎ : 03 88 70 21 10

✉ : mairie.altenheim@orange.fr



Chers habitants d'ALTENHEIM,

Les fêtes de fin d'année sont derrière nous, et nous voilà déjà en 2017.

Cette année sera une année électorale puisqu'en avril et en mai, nous élirons notre Président de la République. J'appelle d'ores et déjà tous les électeurs et électrices, à venir au bureau de vote afin d'accomplir leur devoir car le plus important, quel que soit le résultat, est d'accomplir ce geste citoyen pour faire entendre sa voix.

Les travaux de la rue de Wolschheim sont à présent terminés, les habitants de la rue peuvent maintenant se déplacer en toute sécurité grâce aux nouveaux trottoirs, la vitesse d'entrée des véhicules a été réduite avec la mise en place d'un plateau surélevé et les eaux pluviales sont canalisées dans une conduite dédiée.

Dans le cadre de ces travaux, la mise en souterrain de la haute tension (réseau électrique) a été entamée, dans la rue de Wolschheim et dans la rue Principale. Lorsque le dernier tronçon aura été posé vers la rue de Littenheim, la haute tension qui contourne le village au nord-ouest (lieu-dit Wasen et Mittelfeld) pourra être déposée.

Les prochains travaux concerneront la mise en accessibilité de l'église avec la création d'une rampe sur la parcelle à côté du cimetière. Le cheminement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera également amélioré avec la mise en place de mains courantes, de signalisations visuelles et de bandes podotactiles.

Je peux également vous annoncer que la fibre optique (Internet, téléphone, télévision) va se déployer dans notre région, dans les années à venir. Notre commune sera évidemment équipée, et le calendrier de déploiement nous promet un raccordement très optimiste pour la commune d'Altenheim au courant de l'année 2017. Un SRO (Sous Répartiteur Optique) sera posé à la place de l'ancienne cabine téléphonique afin de permettre le raccordement de toutes nos habitations. Pour rappel, la fibre optique a un débit théorique au moins dix fois supérieur à l'ADSL existant et peu très bien se poser en enterré ou en aérien à côté des câbles téléphoniques existants.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne année 2017, que tous vos projets se réalisent et que surtout vous gardiez la santé.

Le maire,
Mickaël VOLLMAR

Extraits des comptes rendus

Séance du 18 août 2016 :

Après présentation de la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et de la délibération déjà prise par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Haute-Zorn, le conseil municipal a autorisé le transfert de cette compétence à la communauté de communes de la région de Saverne.

Concernant la tarification de la salle polyvalente, Monsieur le Maire a informé les conseillers du passage à la Mairie, de l'inspecteur de la DGFIP, en date du 16 juin écoulé. A l'issue de ce contrôle le conseil municipal a décidé de nommer Mme Angélique MARXER mandataire suppléante et d'autre part s'est prononcé sur le tarif des charges.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la nouvelle tarification de location, sera appliquée comme suit :

Location d'un week-end, 180 € + charges (électricité + gaz et CO2 pour tireuse à confirmer si besoin).

Location pour les obsèques (uniquement le samedi) 70 € charges comprises.

Location gratuite pour les associations d'Altenheim + charges (électricité + gaz et CO2 pour tireuse à confirmer si besoin).

Du fait de la présence d'une cantine scolaire, la salle polyvalente ne sera louée, comme auparavant, qu'aux personnes habitant Altenheim.

Le Conseil Municipal a également approuvé la convention avec la SPA pour prendre en charge les animaux errants sur le territoire de la commune à compter du 1er septembre 2016. En effet, en application de la loi n°99-5 du 6 janvier 1999, le représentant de la commune est chargé d'écartier tout danger vis-à-vis des animaux dangereux ou errants

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2015 du SDEA.

Concernant l'accessibilité de l'église, monsieur le Maire informe de la passation du contrat de maîtrise d'œuvre avec l'entreprise J.E Concept d'INGENHEIM (67270), pour un montant de 5 000 eurosHT.

Séance du 10 novembre 2016 :

Après présentation de la compétence « Grand cycle de l'eau » et des différentes délibérations déjà prises par la commune et la communauté de communes, le conseil municipal a autorisé l'adhésion de la communauté de communes de la région de Saverne au SDEA.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2015 de la communauté de communes de la région de Saverne et du rapport annuel 2015 sur la qualité et le prix du

service public d'eau potable.

Suite aux explications de monsieur le Maire et en accord avec la nouvelle loi NOTRE supprimant l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants de disposer d'un CCAS, le conseil municipal a approuvé la dissolution de ce dernier et la création de la commission d'action sociale avec effet au 1^{er} janvier 2017. Les mêmes membres ont immédiatement été intégrés, à savoir : Mickaël VOLLMAR, Anne-Marie DOSSMANN, Nathalie GANTZER, Daniel KNOBLOCH, Angélique MARXER, Danielle MERTZ, Céline RINGENWALD, Colette WICKER et Murielle WICKER.

La convention de déneigement a été reconduite entre monsieur MARXER Christophe et la mairie d'Altenheim pour la saison hivernale 2016/2017. Cette convention a pour objet la réalisation de travaux de déneigement sur les voies communales ainsi qu'aux abords des bâtiments communaux.

Fleurissement



La commission fleurissement est passée début juillet. Les lauréats se sont vus remettre un bon d'achat valable chez les horticulteurs de la région.

Félicitations à l'ensemble des participants pour l'implication et l'embellissement de notre village

Rédacteur : Angélique MARXER

Les Grands Anniversaires en 2016

Anniversaire avec passage du Maire et des Adjointes à partir de 75 ans (facultatif) :



Bernard ULRICH, 11 juillet 2016, 85 ans

Gabriel SCHUH, 15 août 2016, 80 ans



Infos utiles

Abbé Tim : 03.88.91.41.48

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Pompier : 18

Centre antipoison : 03.88.37.37.37

Dépannage électricité : 03.88.18.74.00

Service des eaux : 03.88.19.97.09 24h/24
et 7 jours/7

Transport à la demande (Comette) :
03.88.71.78.82

La Ruche : 03.88.70.28.77

PÉRIMÈTRES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA RÉGION DE SAVERNE ET DU PAYS DE MARMOUTIER - SOMMERAU

Population totale : 35 972 habitants

Population communauté de communes de la région de Saverne : 29 744 habitants

Nombre de communes : 28

Population communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau : 6 228 habitants

Nombre de communes : 7

Source : INSEE, Recensement de la population 2012

Nombre de sièges après fusion : 65

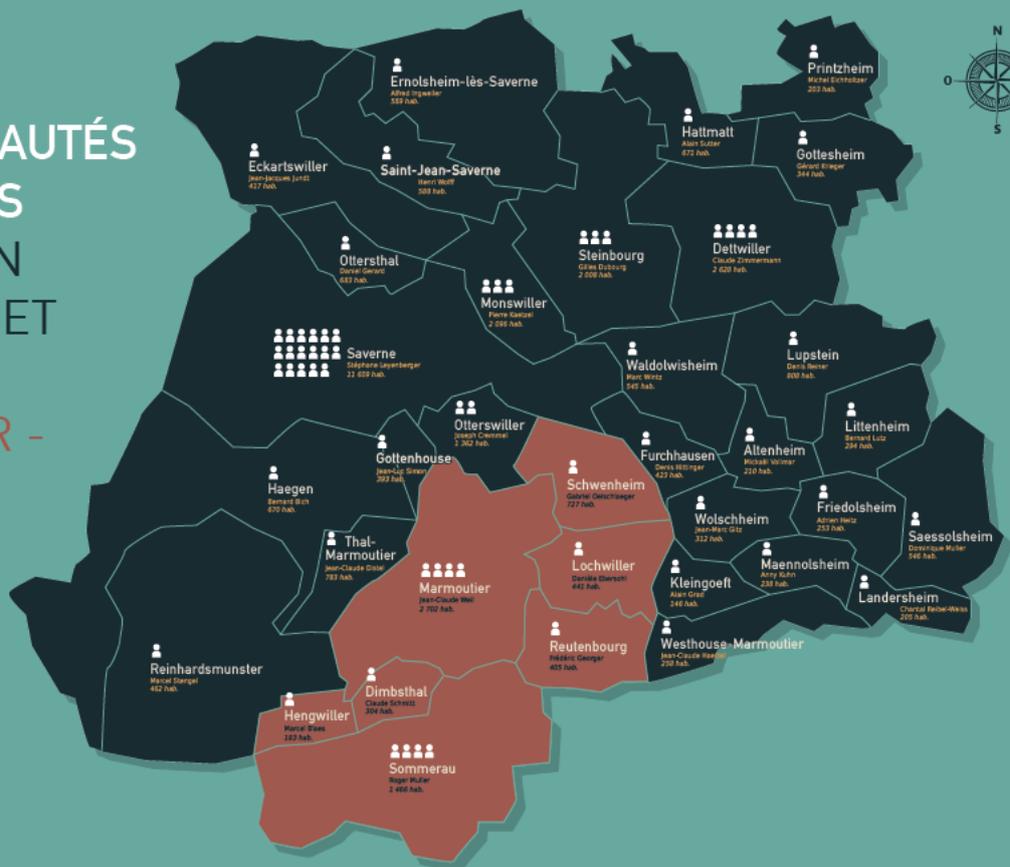
Selon l'application de l'article L.5211-6-1 à 4 du CCSD (décret d'accord).

Nombre de sièges à la communauté de communes de la région de Saverne : 66

Nombre de sièges à la communauté de communes du pays de Marmoutier-Sommerau : 28

0 1 km

Nombre de délégués de la commune au sein de la nouvelle communauté de communes selon l'application de l'article L.5211-6-1 à 4 du CCSD.



CCBS IZ - Service communication - 6 décembre 2016

Infos utiles

Permanences de la mairie :

le lundi de 17 heures à 19 heures
le jeudi de 15 heures à 17 heures

Mairie : 03.88.70.21.10

Ecole maternelle : 03.88.70.25.67

Salle polyvalente : 03.88.70.24.22

Maire : 06.84.24.42.82

1^{er} adjoint (Jean-Claude HEITZ) :
06.83.36.80.24

2^{ème} adjoint (Daniel KNOBLOCH) :
06.86.88.18.30

3^{ème} adjointe (Murielle WICKER) :
06.82.87.22.25

Fusion : la Communauté de Communes de SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU

Une page se tourne, au 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes de la Région de Saverne n'existera plus en raison de la loi NOTRe qui oblige les intercommunalités de moins de 15 000 habitants à des regroupements. Il s'agit des « fusions » qui vont redessiner les cartes des intercos et modifier les territoires tels que nous les avons connus. Pourquoi la CCRS et ses 30 000 habitants est-elle concernée ? tout simplement car sa voisine, la CC Marmoutier - Sommerau n'a que 6 000 habitants et doit se regrouper avec l'un de ses voisins.

Constituant un même bassin de vie, le Préfet a estimé le regroupement des deux entités comme cohérent et gravé ce mariage de raison dans la configuration du nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Depuis le début de l'année 2016 les échanges se sont accélérés entre les deux collectivités pour préparer le fonctionnement d'une nouvelle entité. En effet, la fusion n'est pas une simple addition des compétences et des administrations, mais c'est bien la création d'une nouvelle structure. Un arrêté préfectoral intervenu le 26 octobre 2016 instaure la Communauté de Communes de Saverne - Marmoutier - Sommerau ou « SMS » à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette collectivité sera constituée de 35 communes et comptera 36 000 habitants. Elle sera portée par 65 délégués communautaires qui éliront un président et des vices - présidents le 9 janvier prochain, puis les commissions et instances seront installées le 19 janvier suivant. Le futur siège sera établi à Saverne, dans les locaux actuels de la CCRS, qui accueilleront également une partie du personnel de la CC de Marmoutier - Sommerau.

La nouvelle intercommunalité adoptera la fiscalité professionnelle unique (FPU). Les zones d'activités communales seront d'ailleurs transférées à l'intercommunalité, qui en aura la charge financière, comme le prévoit la loi NOTRe. La CC SMS encaissera l'ensemble des recettes de la FPU et reversera aux communes un montant qui correspond aux recettes qui avaient été perçues par les communes en 2016. Ceci ne changera rien pour les communes de la CCRS qui étaient déjà en FPU.

La CC SMS disposera de sa première année de fonctionnement pour clarifier ses compétences, durant cette période de transition les deux anciennes com com pourront exercer les compétences telles qu'elles étaient définies avant la fusion. Des compétences comme la voirie communale ou le scolaire n'étaient pas exercées par la CCRS. Si elles ne sont pas exercées par la nouvelle interco elles seront donc re-transférées aux communes de l'ancienne CC Marmoutier - Sommerau, impliquant d'importants transferts de charges et nécessitant une réorganisation administrative.

Enfin, il faudra harmoniser la fiscalité, tant au niveau de la FPU que de la Taxe d'Habitation et des taxes foncières. Des écarts importants existent entre les deux com com ce qui implique une harmonisation sur une période assez longue qu'il reste à définir. La vie commune va impliquer, l'on s'en doute, quelques compromis !

Zoom sur l'actualité de la CCRS

Contrat de Ruralité : l'Etat a lancé un dispositif innovant qui permet d'inscrire dans un contrat de 6 ans des projets de développement rural. La CCRS participe activement à l'élaboration de ce Contrat, elle recense et instruit les demandes des communes membres. Les élus ont participé à cinq groupes de travail correspondant aux actions prioritaires, elles concernent notamment l'accessibilité aux services, le développement de l'attractivité, la redynamisation des bourgs - centres, les mobilités, la transition écologique et la cohésion sociale.

Extension de l'entreprise KUHN : le développement de l'entreprise sur 33 hectares supplémentaires du site de la Faisanderie est le dossier économique majeur de la CCRS. La première étape, décisive, porte sur une modification du classement de la forêt de protection du massif du Kreuzwald, sur l'emprise nécessaire à l'extension. Une enquête publique a eu lieu entre le 7 novembre et le 7 décembre 2016 en mairie de Monswiller, avec possibilité de consulter le dossier. La modification a pour objet de soustraire ces 33 hectares au classement de forêt de protection pour permettre, au terme de multiples procédures à intervenir, le déboisement et la viabilisation du site. Des compensations (notamment par classement en forêt de protection d'autres espaces forestiers voisins) et reboisements seront indispensables afin de répondre aux enjeux environnementaux d'un tel projet. Cependant la parcelle à déclasser est coupée du reste du massif du Kreuzwald par la tranchée de la voie express RD 1004 ce qui rend envisageable un déclassement, l'impact écologique est réduit et les effets négatifs peuvent être compensés.

Le Martelberg en mutation : la liaison piétonne au secteur du Martelberg depuis la sortie de Saverne a grandement sécurisé l'accès au site, y compris l'accès à la ZA du Kochersberg. L'éclairage public de cette liaison sera d'ailleurs mis en service prochainement. L'inauguration de la chocolaterie Jacques Bockel le 16 septembre dernier a été un grand succès, l'entreprise contribue à la notoriété du site et renforce son attractivité. Ces derniers mois de nouvelles demandes d'implantations se sont exprimées, sans doute en lien avec la dynamique que renvoie désormais la zone départementale. Le Comité de Pilotage qui réunit les partenaires du projet, notamment le Département et l'ADIRA, procédera prochainement à l'examen de ces candidatures.

Tourisme - le territoire en images

La communauté de communes a produit plusieurs films courts. Ils sont déclinés par saisons, automne, hiver et été, et présentent le potentiel touristique du territoire. Rendez-vous sur la page Facebook de l'Office de Tourisme pour découvrir le premier film « Coureur des Bois ».

Rencontre artistique

C'est le 27 juillet que notre village a été choisi par Maïthé et Louis HEITZ qui ont emmené un groupe de 13 aquarellistes pour peindre quelques sites remarquables.

Ils ont été accueillis par la famille de Louis dont le papa Antoine est né en 1909 à Altenheim. Les peintres stagiaires, mais de très bon niveau ont jeté leur dévolu sur la ferme de Marie-Odile et Christophe MARXER, sur la ferme d'Angélique et de Jean-Claude HEITZ ainsi que sur celle de Katherine et Vincent BUCHY.

Louis a renoué avec sa jeunesse passée dans la ferme de ses grands-parents (s'Bares). Les peintres ont emmené avec eux une excellente impression d'Altenheim qui a su les séduire.



Rédacteur : Louis Heitz

Savez-vous plantez... des saules et poser des nichoirs ?

C'est le samedi 25 février 2017 à Altenheim !

La commune d'ALTENHEIM, en partenariat avec le Schéma de cohérence territoriale de la Région de Saverne (SCOT) et s'Heckeland, le groupe sectoriel de la Ligue de protection des oiseaux Alsace, propose aux citoyens du territoire de participer, lors de la journée du 25 février 2017, à une action concrète de restauration de la biodiversité de la commune.

En effet, un corridor écologique qui couvre les communes d'Altenheim, Saessolsheim, Littenheim et Friedolsheim pour se poursuivre dans le Kochersberg, a été diagnostiqué en mauvais état. Aussi les mesures retenues en priorité, pour rétablir ses fonctions écologiques et paysagères et répondre aux besoins de l'espèce cible « la chouette chevêche », consistent-elles en la plantation de plançons de saules destinés à une taille en têtard et la pose de nichoirs à chevêche (réalisés par les élèves du lycée Jules Verne de Saverne).

Dans la continuité d'une première action menée en 2016 à Saessolsheim, l'opération se poursuit aujourd'hui à Altenheim avec le soutien de la Fondation Nicolas Hulot.

Venez donc nombreux le 25 février prochain, le matin, l'après-midi ou toute la journée (rendez-vous à la salle communale), pour participer à un chantier citoyen de plantations de plançons de saules et de pose de nichoirs à chevêche et favoriser ainsi la biodiversité de votre commune.

Vous découvrirez la précieuse petite chouette Chevêche, véritable marqueur de biodiversité et planterez des saules destinés à être taillés en têtard, dans lesquelles ce rapace nocturne aime tout particulièrement nicher. Et pour compenser la disparition de son habitat naturel, des nichoirs seront posés.

Apportez vos bottes et vêtements adaptés et si possible une bêche !

Programme :

- * 9h00 : accueil des participants à la salle communale
- * 9h15 : présentation du chantier et du contexte local
- * 10h15: démarrage du chantier côté Ouest avec pose d'un nichoir à chevêche
- * 12h30 : retour en salle pour le déjeuner

* 13h30 : départ pour le chantier côté Est

* 16h30: retour en salle pour un goûter

* 17h30: fin de la journée



Nettoyage de printemps

Le samedi 8 avril 2017 sera un temps fort sympathique pour les habitants d'Altenheim. Nous vous proposons un nettoyage de printemps du ban communal. Le RDV est donné à 8h30 à la mairie pour la distribution des gilets jaunes de visibilité, des gants et des sacs poubelles, ainsi que la constitution des équipes et la répartition du travail dans les différents secteurs de la commune.

Nous espérons également la coopération de l'un ou l'autre agriculteur qui pourra, avec son véhicule et une remorque, collecter les ordures et les acheminer vers la déchetterie.

A la fin de cette chasse aux détritrus, nous proposons de réunir tous les courageux compatriotes autour d'une même table ! Nous prévoyons en effet de partager un repas simple, mais convivial, offert par la commune, à la salle polyvalente de notre village.

Nous aimerions, par cette démarche citoyenne, sensibiliser tout à chacun au bon sens et au respect de l'environnement.

A noter d'ors et déjà dans vos calendriers si le temps le permet !

Rédacteur : Murielle Wicker

Génération complices



Génération complices, vers un maintien à domicile dans la simplicité, le confort et la sécurité.

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est accessible grâce aux accompagnements et aux subventions.

Les jeunes volontaires du Service Civique sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Vous, ou l'un de vos proches, avez des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire ou encore pour vous déplacer dans votre logement ? Le Département du Bas-Rhin vous accompagne pour vous aider à trouver une solution adaptée à votre situation et à vos besoins.

Avec la mission « *Accompagnement pour le maintien à domicile des séniors* », le Département vous propose une visite à domicile, gratuite, par deux jeunes volontaires en service civique, sérieuses et dynamiques, présentes pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans vos démarches administratives afin de bénéficier d'aides financières pour des travaux tels que la rénovation de salle de bain, l'accès au logement, l'installation d'un siège-monte escalier, etc. Il s'agit du dispositif PIG « *Adapt'Logis 67* » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi, de garder votre indépendance et de vous épanouir sans contraintes à votre domicile.

N'attendez pas que survienne l'accident qui vous obligera à quitter votre logement. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec nos volontaires : elles sont également susceptibles de vous contacter directement dans les prochaines semaines. Vous aurez l'occasion, ainsi, de les rencontrer lors de leurs déplacements.

Contacts

Conseil Départemental du Bas-Rhin - Secteur Habitat :

logement@bas-rhin.fr

Les volontaires du Service Civique :

FISCHER Élodie : 03.69.20.73.49

DECK Anais : 03.69.33.24.79

Portable : 07.63.43.71.48

Un exemple d'adaptation de logement

Avant travaux



Après travaux



D'Altner Band saison 2017 :

La troupe d'Altnerband va vous présenter cette année :

E Zühn hebt nix àn ! de Bernard EIBEL.

résumé : D'Famelie Steinhammer un Kleinmuller welle ihri noochberliche Spännunge üss de Welt schàffe mit'm e gemeinsàme Barbecue. Àwer schun wahrem rischte kummt's züe kleine Riewereije den jeder het sini Vorstellung... Im Laufe vum Owe, by zünehmende Alkool Euphorie, fàlle nooch un nooch àlli Hemmunge; so kummt's züe wieshti Bschimpfung un sognàr Belaidigunge! Wie später d'Clarisse Steinhammer un de Grégoire Kleinmuller vun de Polizej heimgebroocht waare, isch de Deifel los; d'Noochbere, d'Màdàm Blassmann isch unzufridde un de Grossvadder het sini Plaisier!... Wàs bliet üewerig àm àndere Morje: e stàrrikes Kopfweh un zwei Kinder wie sich selbschstandich màche welle! Velleicht gibr's doch meh Gemeinsàmkeite wie m'r gemeint het...?



Le dimanche 5 Mars 2017 (fête paroissiale).

Le samedi 11 Mars 2017 à 20h15.

Le dimanche 12 Mars 2017 à 14h30 suivi à 18h00 d'une soirée tartes flambées.

Le samedi 18 Mars 2017 à 20h15.

Merci d'avance pour votre présence, les réservations se font par téléphone au :
03-88-70-20-96.

Site internet : www.altnerband.com

Rédacteur : Mickaël VOLLMAR

Fête de Noël des enfants et des aînés

Noël des enfants :



Pour fêter Noël, vingt-cinq enfants du village étaient réunis samedi 10 décembre 2016 à la salle polyvalente. Les 4 ans et plus ont eu la joie de visionner la dernière création de Walt Disney au « Ciné-Cubic » à Saverne : ils ont vogué vers les îles océaniques du Pacifique Sud en compagnie de Vaiana, une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de

ses ancêtres, et sauver son peuple... A leur retour, les plus jeunes et quelques parents les attendaient au village pour partager, dans la joie et la bonne humeur, un délicieux goûter de Noël. Quelle ne fut pas la surprise, voire la peur des tout-petits lorsqu'une clochette annonçant l'arrivée du père Noël a retenti ! Il était venu pour les gâter en les récompensant de leur bonne conduite...

NOEL DES AINES ET VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNEE

En ce 8 janvier 2017, beau dimanche enneigé, se sont réunis les anciens de notre commune, accompagnés de leurs époux, en présence de M. le Curé du Secteur Paroissial, de la Municipalité d'Altenheim et de la Secrétaire de Mairie.

Après les vœux chaleureux et le discours de M. le Maire, les convives étaient reçus à table par les membres de la CAS (Commission d'Action Sociale) et Alain RINGENWALD, cuisinier bénévole, qui ont donné tout leur cœur et leur énergie pour servir un bon repas raffiné...

L'animation de cette année était une pièce de théâtre alsacienne projetée sur écran géant. Le Club de Théâtre Alsacien de Hochfelden a autorisé la retransmission de son Chef d'Oeuvre de 2013 : « De Minet Galant », version alsacienne de la célèbre pièce de Georges Feydeau, « La Puce à l'Oreille », vaudeville créé au Théâtre des Variétés en 1907.

L'après-midi de partages et de rires, s'est clôturée par la dégustation de la galette des rois en ce jour précis de l'épiphanie, fête qui avait été célébrée religieusement le matin même, en l'église St Lambert par l'Abbé Tim Dietenbeck.



Rédacteur : Murielle Wicker

Les Grands Anniversaires 2017

GSTALTER Marie-Cécile

4 octobre 1927

90 ans

Notre doyenne :

Mme Marie-Thérèse MARXER : 93 ans

Notre doyen :

M. Antoine GENTNER : 94 ans

Décès

11 Septembre 2016 : Jeanne GSTALTER

10 Octobre 2016 Vénérande REINHART

Agenda des manifestations 2017

- 25 février :** Chantier citoyen de plantations et pose de nichoirs
- 5 mars :** Fête paroissiale Fabrique de l'église
- 11 mars :** Théâtre Altner Band
- 12 mars :** Théâtre Altner Band
- 18 mars:** Théâtre Altner Band
- 8 avril :** Nettoyage de printemps de la commune
- 8 mai :** Cérémonie du 8 mai
A l'issue de la messe de Commémoration et de la cérémonie civile, un vin d'honneur sera servi à l'ensemble des habitants à la salle polyvalente.
- 18 juin :** Fête Dieu

N.B. : Les associations qui souhaitent faire paraître une date de manifestation, peuvent le faire savoir à la mairie, afin de l'intégrer dans le prochain bulletin communal.

Réalisation du bulletin communal : Angélique MARXER